



Abri de l'Olivette



Antibes - Juan les Pins

LA GAZETTE DE L'OLIVETTE

Association de défense et de gestion de l'Olivette

C'est parti !

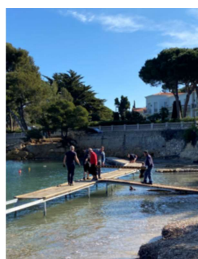
Chers amis,

Ca y est, la nouvelle saison a commencé. Et même si nous n'avons toujours pas reçu la notification d'attribution de la DSP, samedi 2 avril nous avons remonté les pontons.

Déjà quelques bateaux sont au mouillage. Il faut à présent que les propriétaires des navires se trouvant à terre fassent vite le nécessaire pour mettre leur embarcation à l'eau. Il faut qu'à la fin du mois de mai la grève soit totalement dégagée.

Bientôt nous vous donnerons le détail des activités que nous allons organiser. Nous espérons vous revoir rapidement nombreux sur le site.

A bientôt.



Bien sûr, après l'effort, le réconfort ! Nous avons renoué avec les bonnes habitudes : un casse-croûte pour finir agréablement.



A présent que les pontons sont opérationnels, il faut retourner à Serge votre demande de mouillage, ne perdez pas de temps, ça urge !

Au sommaire

C'est parti !

Page 1

La remise en état
des bateaux associatifs

Page 2

Le balisage

Page 2

Le coin du poète

Page 2

Sécurité à bord

Page 3

La recette du jour

Page 3

Les brèves

Page 3

Distance de l'horizon

Page 4

La villa "Aujourd'hui"

Page 4

La matelotage

Page 4

Le portrait du jour

Page 5

Les contacts

Page 5

La remise en état des bateaux associatifs

Les vendredis, quand la météo le permet, les jeunes continuent leurs efforts pour retaper "La Vie en Rose". Ils se donnent du mal et y mettent tout leur cœur car ils voudraient que cela aille plus vite.

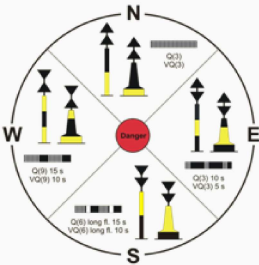


Bientôt, quand ils auront fini, nous organiserons une sortie en mer pour les remercier. Nous ne manquerons pas de vous avertir pour que vous puissiez participer.



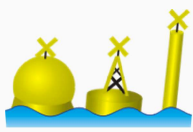
Le balisage en mer

Vous avez été plusieurs à nous demander de faire quelques rappels sur les balises. Voici les principales :



Les marques cardinales : Elles sont au nombre de quatre et servent à baliser un danger par rapport à un point cardinal.

La disposition des couleurs et des triangles indique de quel côté laisser la balise.



La marque spéciale : elle n'a pas pour but principal d'aider la navigation, mais indique une zone ou une configuration mentionnée dans les documents nautiques. Par exemple elle indique la présence de câbles ou conduits, une zone réservée à la plaisance...



La balise tribord : vous devez la laisser à tribord (à droite donc). Vous passez à sa gauche. Elle peut être de différentes formes, mais elle est verte et le haut de la balise est une pointe (un triangle).



La balise bâbord : vous devez la laisser à bâbord (à gauche donc). Vous passez à sa droite. Elle est rouge, et le haut est cylindrique.



Marque de plage : Vous pourrez également rencontrer des bouées rondes totalement jaunes. Attention vous êtes dans une zone de baignade à 300 mètres de la côte. C'est une zone où la vitesse de navigation est limitée à 5 noeuds.



Chenaux traversiers : À travers la zone des 300 mètres, il y a parfois des chenaux traversiers. Cela permet aux utilisateurs des activités nautiques d'accéder à la plage. On retrouve alors des bouées cylindriques (bâbord) et des bouées coniques (tribord). La baignade est interdite dans ces chenaux.

Le cancre

Il dit non avec la tête
Mais il dit oui avec le cœur
Il dit oui à ce qu'il aime
Il dit non au professeur
Il est debout
On le questionne
Et tous les problèmes sont posés
Soudain le fou rire le prend
Et il efface tout
Les chiffres et les mots
Les dates et les noms
Les phrases et les pièges
Et malgré les menaces du maître
Sous les huées des enfants prodiges
Avec les craies de toutes les couleurs
Sur le tableau noir du malheur
Il dessine le visage du bonheur.



On est condamné à mort dès la naissance, c'est pas pour ça qu'on doit faire une gueule d'enterrement !
Riez et vous serez sauvés !

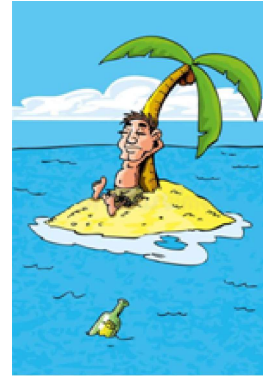


Aguigui Mouna

La sécurité à bord

Dans notre dernière publication nous avons donné la liste de ce qu'il est obligatoire d'avoir à bord pour naviguer jusqu'à deux milles d'un abri. Mais si vous voulez aller au-delà, et jusqu'à 6 milles d'un abri, à cette liste il faudra également ajouter :

- Un dispositif de type bouée fer à cheval ou bouée couronne.
- Trois feux rouge à main (vérifiez la date de validité !).
- Un compas magnétique (une boussole...).
- Cartes marines officielles.
- Règlement international (RIAM).
- Description du système de balisage.



Et si vous sortez des eaux territoriales il faudra avoir un pavillon national !

Rappel : 1 mille marin, ou mille nautique = 1,852 km, donc 6 milles nautiques équivalent à un peu plus de 11 kilomètres.

Tartare aux deux saumons



4 personnes



- Préparation 10 mn
- Marinage 1 heure

Ingrédients :

- 300 gr saumon frais
- 200 gr saumon fumé
- 1 petit oignon rouge
- ciboulette
- 1 càs huile olive
- sel, poivre,
- baies roses
- 1 citron vert

- Hachez en dès le saumon frais et le saumon fumé.
- Epluchez et émincez l'oignon rouge.
- Mélangez dans un saladier les saumons, l'oignon, l'huile d'olive, le jus du citron vert et la ciboulette émincée.
- Salez, poivrez et soupoudrez de baies roses.
- Couvrez et laissez reposer 1 heure au moins au réfrigérateur.



Les brèves

Fêtes de la Saint Pierre

Nous participons à l'organisation des fêtes de la Saint Pierre. Les manifestations seront étalées entre le samedi 25 et dimanche 26 juin. Nous vous donnerons plus de détails prochainement, mais sachez que la course à la rame sera organisée, et il faut que l'Olivette y brille, comme d'habitude. Nous souhaiterions engager deux équipages. Avis aux volontaires, nous avons besoin de rameurs !

Créolade

François va tâcher de nous organiser une créolade dont il a le secret. La date du 13 juillet est envisagée, nous vous confirmerons cela dès que possible, mais réservez dès à présent votre soirée. Pour agréments ce délicieux repas créole, Reynald et ses troubadours animeront la soirée.

Quelle est la distance de l'horizon ?

Si on veut calculer avec précision la distance de l'horizon, il faut appliquer le théorème de Pythagore. Rappelez-vous : "Si un triangle est rectangle, le carré de la longueur de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des longueurs des deux autres côtés.". Et oui, la terre est ronde (comme pourrait vous le confirmer Thomas Pesquier). La figure formée par l'oeil de l'observateur, le centre de la Terre et le point d'horizon est un triangle rectangle. Donc, si r est le rayon de la terre, h la hauteur du point d'observation, la distance d de l'horizon se calcule selon la formule :

$$d = \sqrt{h^2 + 2rh}$$



Sachant que le rayon de la terre est d'environ 6371 km, vu par un homme mesurant 1,80 mètre se situant au bord de la mer, l'horizon est à 4,7 kilomètres, pas plus. Par contre, du haut du phare de la Garoupe (300 mètres d'altitude), l'horizon se trouve à presque 62 km.

La villa "Aujourd'Hui"



Tout le monde connaît la villa «Aujourd'hui». C'est une villa "Art Déco" moderniste, construite par l'architecte américain Barry Dierks en 1938 pour une expatriée américaine : Mrs Chadwick. Cette mondaine possédait déjà à Palm Beach une villa qu'elle avait baptisée «Today»...

La villa a remplacé une construction légère du tournant du siècle, qui avait pour nom "le Bungalow". Elle s'élève sur un terrain dont l'architecte se plaisait à dire qu'il avait la superficie d'un piano à queue.

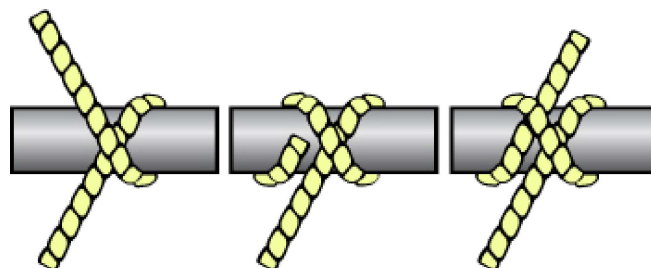
Vers 1950, le célèbre producteur Jack Warner (Warner Bros) acquit la villa «Aujourd'hui» et y reçut des célébrités d'Hollywood comme Charlie Chaplin et Ava Gardner.

A présent, cette jolie villa appartient à un Anglais dont on peut voir régulièrement le bateau «Triple Fun » amarré à proximité.

Le nœud de cabestan

Le nœud de cabestan est un nœud servant à attacher rapidement une corde à une barre fixe (poteau, mat, bitte, piquet...).

Rapide à faire et à défaire, il ne risque pas de s'ouvrir sous la tension. Il se défait facilement même après avoir été mis sous tension.



Le Portrait du jour : Bernard



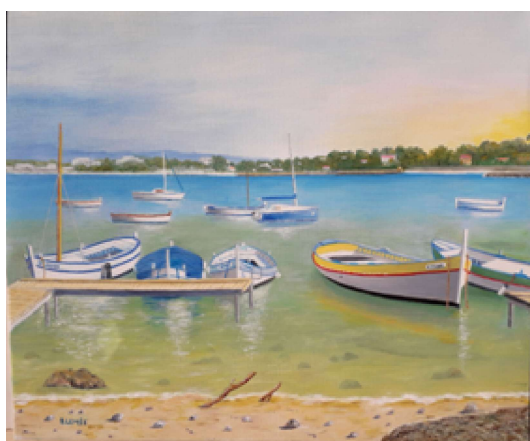
Tout le monde connaît Bernard et son pointu "Anthias", celui qui arbore un hippocampe en proue.

Bernard est reconnu comme étant la plus fine canne à pêche de l'Olivette. D'ailleurs, toutes les dorades d'Antibes le craignent à juste titre ! C'est un champion de l'hameçon.

Il va souvent à la pêche le matin, quand la baie des milliardaires n'est pas encore encombrée par les touristes. Dès qu'il y a un peu trop de monde il vient se réfugier à l'Olivette pour y goûter un peu de tranquillité. Très souvent son épouse l'accompagne, aussi bien en mer que sur la grève. Il se murmure que Madame est passée maîtresse dans la confection de la soupe de poisson. Il faut dire que Bernard lui donne la matière première à profusion.

Notre jeune homme d'un peu plus de quatre fois vingt ans fait toujours partie des premiers à mettre son bateau à l'eau au printemps. Sachez aussi qu'il a une autre passion : la peinture ! Et c'est souvent l'Olivette, la mer et ses bateaux qui l'inspirent. Il faut reconnaître qu'il a un joli coup de pinceau, notre Bernard !

Quelques oeuvres de notre artiste :



Contacts :

Composition du Conseil d'Administration :

Olivier Occelli (Président)

Jean Louis Falcou (vice-président)

Chantal Prévosto (secrétaire)

Yann Soulié (trésorier)

Serge Ferrapie

François Vanshessche

Andrée Corrêia

Joël Derrives

Florence Marty

Lucio Venditti

Gilles Frachise

Reynald Leloup



Adresse de l'association :
Association de défense de l'Olivette,
BP 615
06632 ANTIBES cedex

Téléphone Olivier : 06 22 37 27 52

Mail Olivier : occelli.olivier@gmail.com

Au cas où :

SNCM : 196

Police municipale : 04 92 90 50 50

Police nationale : 17

Gendarmerie maritime : 04 92 90 72 44

Pompiers : 18

Rappel :

Bonne humeur et sourires sont
obligatoires à l'Olivette et bons pour
la santé !

Ne vous en privez pas...